

**Fiche 40 : ENSEIGNANT SPECIALISÉ CHARGE DE RÉÉDUCATION EN
 PSYCHOPÉDAGOGIE DANS UN CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE
 (C.M.P.P.)**

<p align="center">CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous l'autorité hiérarchique et pédagogique de l'IEN-ASH et l'autorité fonctionnelle du directeur du C.M.P.P, assurer la rééducation psychopédagogique des enfants qui lui sont confiés.
<p align="center">FONCTIONS ET ACTIVITÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer les rééducations psychopédagogiques d'enfants fréquentant l'école maternelle, l'école élémentaire et le collège, sous la responsabilité médicale du médecin directeur. ▪ Coordonner les échanges et les rencontres entre les écoles, circonscriptions, établissements, réseaux et le champ médico-social. ▪ Proposer des outils et procédures d'échanges, d'information. ▪ Participer aux évaluations et analyses des parcours. ▪ Participer aux ESS. ▪ Participer aux formations à destination des enseignants et des accompagnants. ▪ Participer sur sollicitation aux pôles ressources de circonscription.
<p align="center">COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être titulaire du CAPPEI. ▪ Capacité à s'investir dans le cadre du travail du CMPP. ▪ Aptitude à s'intégrer dans l'équipe, ce qui implique une bonne connaissance des partenaires. ▪ Capacités relationnelles affirmées. ▪ Capacité à animer des travaux de groupe, des réunions. ▪ connaissance du cadre scolaire : programmes, socle, compétences sur les référentiels.
<p align="center">SPÉCIFICITÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service dû : 27 heures hebdomadaires ne correspondant pas aux horaires scolaires, à répartir entre les synthèses, réunions et prises en charge.